

# TRAIT D'UNION

La lettre des locataires

Lettre des locataires de Toit et Joie - SA HLM au capital de 40 000 € - 82, rue Blomet / 75731 Paris Cedex 15 - Tél.: 01 40 43 59 00 / Fax : 01 40 43 59 96 - esh@toitetjoie.com - www.toitetjoie.com  
 Directeur de la publication : Michèle Attar - Responsable de rédaction : Sullivan Vandromme - Rédaction : Sullivan Vandromme - Marion Viry - Réalisation : LeGrand8 - Illustration : Kinkin - Crédit photos : Toit et Joie - Jérémy Luisin - Impression : Accenttonic, 13 000 ex. - ISSN : 1967-5909

aire - sommaire - somm

Balcons et fenêtres :  
un danger pour les enfants.

La fête des  
voisins revient !

Coubron : Résidence fleurie,  
résidence récompensée

Les espaces verts : des parties  
communes à respecter !

Express

pensez-y

## Balcons et fenêtres : un danger pour les enfants.

Le risque d'accident lié aux fenêtres et aux balcons chez les enfants en bas âge est bien réel. En France, on recense environ 250 défenestrations d'enfants par an. 10 % seraient mortelles et 40 % laisseraient des séquelles permanentes aux victimes.

L'enfant est inconscient des risques encourus en se penchant par la fenêtre, et il suffit de quelques secondes pour que l'accident se produise. Nous vous recommandons donc d'être très vigilants quant à la surveillance de vos enfants.

Il suffit de suivre quelques recommandations pour éviter tout accident :

- Ne jamais laisser votre enfant près d'une fenêtre ouverte sans surveillance, toute fenêtre laissée ouverte dans un appartement est un danger permanent pour les enfants.
- Ne jamais disposer de meubles ou d'objets sous une fenêtre, sur lesquels l'enfant pourrait grimper ou dont il pourrait se servir comme marche pied.

La sécurité de vos enfants est primordiale, ces recommandations sont simples, alors pensez-y !

NE JAMAIS  
LAISSER UN ENFANT SEUL  
DEVANT UNE FENÊTRE OUVERTE  
OU UN BALCON



NE JAMAIS  
LAISSER DE MEUBLE  
OU D'OBJET SUR LEQUEL UN ENFANT  
POURRAIT GRIMPER  
DEVANT UNE FENÊTRE OUVERTE



KINKIN

actu

la fête  
des  
voisins  
revient !

Comme tous les ans, Toit et Joie vous propose de participer à l'incontournable fête des voisins qui se déroulera cette année le vendredi 27 mai 2011.



Cet évènement, célébré par plus de 10 millions de personnes à travers toute l'Europe, est une aventure exceptionnelle qui rassemble toute une communauté autour d'un but commun : rompre l'anonymat et l'isolement.

C'est pourquoi la convivialité est le maître-mot de cette 11<sup>ème</sup> édition. Elle est pour vous l'occasion de faire connaissance, d'échanger, de partager et de renforcer vos liens avec ces personnes qui vous entourent au quotidien : vos voisins.

Vous avez la possibilité de faire de cet évènement une pleine réussite, alors n'attendez plus, et contactez votre gardien(ne) qui pourra vous aider à orchestrer cette fête. Et rendez-vous le vendredi 27 mai pour l'évènement le plus chaleureux de l'année !

du côté de...



## Coubron : Résidence fleurie, résidence récompensée

Comme chaque année, les locataires et le gardien de la Résidence de l'Étang du Moulin à Coubron (93) sont en pleine préparation du concours des résidences fleuries organisé par la commune. 2 années de suite le jury du concours a récompensé la résidence pour l'entretien de ses espaces verts et ses nombreux parterres fleuris.

Il n'est pas question de perdre ces honneurs d'autant plus que "ce sont les locataires eux-mêmes qui fleurissent et prennent soin des massifs de fleurs !", précise Monsieur Abrantes, gardien de la résidence.

En effet, Toit et Joie a proposé aux locataires qui le souhaitent de leur laisser à disposition les parterres de la résidence pour y planter les fleurs de leur choix. L'idée est une vraie réussite puisque le talent de nos locataires-jardiniers leur a valu plusieurs diplômes dans la catégorie "Maisons fleuries - immeuble collectif".



ZOOM SUR...

## Les espaces verts : des parties communes à respecter !

**Des espaces verts sont aménagés et entretenus pour l'agrément et pour le confort des résidents de Toit et Joie. Le personnel de proximité, gardiens ou agents d'entretien, travaille au quotidien pour préserver ces parties communes propres et agréables.**

Le respect de ces lieux est l'affaire de tous et chacun doit y contribuer. C'est pour cela que nous comptons sur la bienveillance des parents afin de demander à leurs enfants de ne pas jouer sur ces espaces communs. En effet, les jeux de ballons, les vélos, détériorent les pelouses qui deviennent difficiles à entretenir.

De la même manière, les propriétaires d'animaux domestiques doivent veiller à ce que leur compagnon ne laisse pas de traces désagréables derrière eux !

Respecter vos espaces verts, c'est aussi respecter le travail de votre gardien(ne) et/ou des entreprises sous contrat, et préserver un environnement agréable où il fait bon vivre ! En ce début de printemps, nous comptons sur vous.

express - les brèves - express - les

“ **TOIT ET JOIE A PARTICIPÉ DU 6 AU 8 AVRIL AU SALON DE LA NOUVELLE VILLE** qui s'est tenu au Parc floral de Paris. Cette manifestation a été l'occasion de rencontrer les maires d'Île-de-France et d'étudier les possibilités de nouvelles constructions de logements.